

Bilan des intercultures

Les intercultures sont des cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) qui répondent sur le plan réglementaire (directive dite « nitrates ») à un objectif de limitation de l'érosion des sols et de protection de la qualité de l'eau. Certains couverts présentent au-delà de multiples intérêts agronomique, paysager, faunistique...

Pour la faune sauvage, les intercultures offrent une zone de refuge et une ressource alimentaire (végétaux et insectes). Le couvert fourni par l'interculture est particulièrement appréciable à une période de l'année où les récoltes laissent les plaines relativement dépourvues de refuge. Les travaux de suivis réalisés ces dernières années en France ont démontré que les intercultures étaient 3 à plus de 20 fois plus fréquentées par la macrofaune (gibier, passereaux...) que l'ensemble des autres parcelles présentes dans un contexte de grandes cultures pour la période d'août à novembre.

En Saône et Loire, depuis 2013, la FDC 71 et la Coopérative Bourgogne du Sud ont proposé différents mélanges aux exploitants agricoles essentiellement céréaliers. Ces mélanges ont fait l'objet d'essais préalables au niveau national ainsi qu'en Saône et Loire. Ces essais, suivis d'analyses physico-chimiques ont permis de préciser les différents apports agronomiques et faunistiques recherchés par les partenaires. Ils ont permis de vérifier leur adaptation aux sols de notre région. La FDC 71 participe financièrement à l'implantation des intercultures, avec une aide à hauteur de 25 % du coût HT qui est reversée à l'exploitant agricole. Les exploitants bénéficiant de cette aide sont des adhérents de la coopérative Bourgogne du Sud (depuis 2013), coopérative Bresse Maconnais (depuis 2021) et Minoterie Gay (2022).

